

## **MÉMOIRE SUR LE PROJET DE PLAN DE CONSERVATION DU SITE PATRIMONIAL DE SILLERY**

Je me sens très concernée par l'avenir des grands domaines de Sillery autant pour le côté culturel, historique que pour le côté social et salubre qu'ils représentent.

J'ai habité 22 ans dans un village forestier et au cours de ces années passées dans la nature, je suis devenue encore plus consciente de l'importance de conserver nos forêts, lieux par excellence pour apaiser nos états d'âme, pour se revitaliser, pour réfléchir, faire du sport etc... Mais en ville, à Québec plus précisément, quels sont les lieux qui peuvent remplir ces rôles si salutaires?

Je marche régulièrement de la rue Joffre au Centre des Congrès de Québec. Mes parcours étaient parsemés de petits espaces où poussaient tant bien que mal des plantes et quelques arbres rabougris, des terrains anodins qui donnaient quand même un peu d'air, une vision un peu plus éloignée que le mur d'en face. A chacun de mes passages je me disais: le terrain est trop petit, jamais ils ne construiront là. Mais depuis 3 ans, ces terrains disparaissent petit à petit, on trouve le moyen d'ériger des blocs d'habitation de 3-4-5 étages. Rien n'arrête les promoteurs, s'il le faut creusons la paroi de roc. C'est ce qu'on a fait derrière l'hôtel le Delta, sur la petite rue St-Gabriel. Les terrains vacants sur René Lévesque, un peu à l'ouest du Delta ont subi le même sort. Il en reste un, maintenant clôturé et prêt pour la construction.

Cette obsession de construire dans tous les trous vacants m'a fait réfléchir et passer en revue l'époque où il y avait de grands espaces d'aération devant l'hôpital Laval, l'ancienne prison des femmes, pour ne nommer que ceux-là. En ce moment, l'ancien collège Bellevue perd ses espaces et la Cité Verte, sur le chemin Ste-Foy, ne se gêne pas pour occuper tout le terrain et couper des arbres matures tout en se proclamant VERTE.

D'ici quelque temps, les espaces sur les terrains du Pavillon St-Dominique et de l'archevêché de Québec subiront sûrement le même sort. Les promoteurs ont toute la liberté car tous ces terrains ne sont pas protégés. Petit à petit, le cancer de la densification gruge la ville de l'intérieur.

Cette densification amène beaucoup de gens, d'autos, de pollution. Le citoyen a donc besoin de grands parcs urbains. Ceux-ci sont les poumons de la cité autant pour régénérer l'air que pour donner de l'espace de liberté aux gens qui habitent en ville.

Les citoyens logés dans les zones très denses n'ont pas toujours la possibilité de prendre l'auto pour aller chercher l'air pur et les grands espaces à la campagne. Ils doivent se rabattre sur les magnifiques parcs de la ville de Québec. Et comme la ville se densifie de plus en plus, il devient impératif de protéger de façon intégrale ce qui peut l'être encore à savoir le site des grands domaines de Sillery.

Il est du devoir des élus de donner à sa population les espaces nécessaires pour qu'elle puisse décanter d'une grosse journée de travail ou d'une semaine épuisante ou simplement aller s'amuser.

Diverses études ont démontré que plus notre environnement est vert, plus nous avons de relations sociales avec nos voisins et moins nous souffrons de solitude et de problèmes de santé (Mass et al. 2009, Hollande). L'étude de Coley, Kuo et Sullivan (1997) montre que la présence d'arbres dans les espaces publics est un prédicteur du rassemblement de personnes jeunes et plus âgées. Les arbres, leur nombre et leur localisation incitent à la formation de groupes humains (1).

J'ai assisté à 2 séances de consultation publique sur le plan de conservation du site patrimonial de Sillery et qu'elle ne fut pas ma surprise d'apprendre que le site des grands domaines est non seulement protégé mais qu'il l'est depuis 1964 et que malgré cela, on a sans cesse construit. C'est ce genre de situation qui fait monter la grogne dans la population et jette du discrédit sur les élus. Est-ce dire que les promoteurs sont maîtres de notre territoire, maîtres de nos biens culturels et qu'ils peuvent en disposer à leur guise? Quand on prend connaissance de ce qui est arrivé depuis 1964, toute porte à le croire. Et ils sauront déjouer le plan de conservation du site patrimonial de Sillery pour arriver à leurs fins car il n'y a aucun interdit.

Dans sa lettre au journal Le Soleil du 20 février 2013, M. Pierre Boucher écrit: « N'est-il pas temps de mettre un terme à notre ambivalence collective concernant l'arrondissement historique de Sillery? ». Je réponds OUI il est grand temps et je demande qu'est-ce qui nous empêche de prendre une décision claire, qu'est-ce qui nous empêche d'interdire toutes nouvelles constructions sur ce site protégé? De quoi avons-nous peur? De qui avons-nous peur?

Je considère important d'avoir une vision à long terme en ce qui a trait aux sites historiques et aux espaces verts de la ville et pour moi cette vision se traduit par des attitudes que nous devons adoptées. Si nous, comme parents, comme citoyens, comme élus, nous laissons filer nos sites historiques, nous laissons transformer nos magnifiques paysages verts au point que nous ne les reconnaissons plus, quels genres de comportements lèguerons-nous aux générations futures.

Prenons comme exemple la magnifique plage Jacques Cartier qui a été redonné à tous les citoyens (pas seulement à une poignée de bien nantis). Aujourd'hui personne ne conteste ce fait et maintenant des milliers de piétons s'y retrouvent avec bonheur.

Alors, concernant le plan de conservation des grands domaines de Sillery, soyons clair dans notre vocabulaire. La beauté d'un site ne passe pas par des compromis car on en dilue son essence. Je souhaite que ces sites historiques, uniques et magnifiques deviennent un parc accessible à tous.

Référence : (1) Coley R.L., Kuo F.E. et Sullivan W.C. « Where does community grow? The social context created by nature in urban public housing » *Environment and behavior*, 29,468-494.  
Extrait du livre : « Pourquoi la nature nous fait du bien ». Nicolas Guéguen, Sébastien Meineri, édition Dunod, 66-68.

Lucie Robitaille

14 mars 2013